

Environnement

Les Ordures ménagères

La redevance incitative, qu'est-ce que c'est ?

La Redevance incitative est un mode de facturation de la collecte des ordures ménagères calculée au service rendu, c'est le principe du pollueur payeur. Elle se compose d'une part fixe et d'une part variable.

La part fixe

Elle comprend l'abonnement au service (comme l'électricité ou l'eau), son montant est en fonction du volume du bac attribué à chaque foyer. Elle donne droit à un certain nombre de présentations du bac à la collecte et à l'accès aux déchèteries.

La part variable

Son montant est fixé pour chaque catégorie de bac et est dû pour chaque levée supplémentaire au-delà du nombre de levées intégré dans la part fixe.

Combien ça coute ?

GRILLE TARIFAIRE 2020					
Particuliers					
Nombre de personnes dans le foyer	Volume du bac	Part fixe incluant 18 levées.	Prix de la levée supplémentaire de la 19 ^e à la 26 ^e	Prix de la levée supplémentaire à partir de la 27 ^e	Prix du passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 ^{ème} passage
1 pers.	120 litres	100.00 €	1.20 €	3.00 €	4.00€
2 pers.	120 litres	150.00 €	1.20 €	3.00 €	4.00€
3 à 4 pers.	180 litres	210.00 €	1.80 €	5.00 €	4.00€
5 pers. et plus	240 litres	270.00 €	2.40 €	7.00 €	4.00€
Collectif	660 litres	500.00 €	6.60 €	15.00 €	4.00€

GRILLE TARIFAIRE 2020				
Résidences secondaires				
Volume du bac	Part fixe incluant 18 levées.	Prix de la levée supplémentaire de la 19 ^e à la 26 ^e	Prix de la levée supplémentaire à partir de la 27 ^e	Prix du passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 ^{ème} passage
120 litres	150.00 €	1.20 €	3.00 €	4.00€
180 litres	210.00 €	1.80 €	5.00 €	4.00€
240 litres	270.00 €	2.40 €	7.00 €	4.00€

GRILLE TARIFAIRE 2020			
Professionnels			
Volume du bac	Part fixe		Prix de la levée supplémentaire à partir de la 19 ^e
	18 levées incluses/bac		
	Abonnement annuel	Forfait annuel par bac	
120 litres	50.00 €	80.00 €	3.00 €
180 litres		140.00 €	5.00 €
240 litres		200.00 €	7.00 €
660 litres		430.00 €	15.00 €

GRILLE TARIFAIRE 2020				
Collectivité				
Volume du bac	Part fixe 18 levées incluses/bac 18 passages en déchèterie		Prix de la levée supplémentaire à partir de la 19 ^e	Prix du passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 ^{ème} passage
	Abonnement annuel	Forfait annuel par bac		
120 litres	70.00€	80.00 €	3.00 €	4.00€
180 litres		140.00 €	5.00 €	4.00€
240 litres		200.00 €	7.00 €	4.00€
660 litres		430.00 €	15.00 €	4.00€

Quand va-t-on recevoir sa facture ?

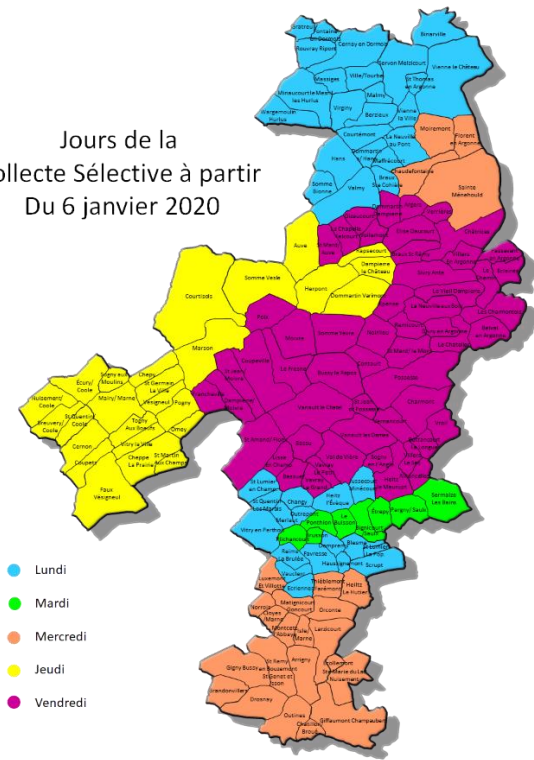
2 facturations seront envoyées par an, éditées à terme échu.

La première facture sera établie pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin.

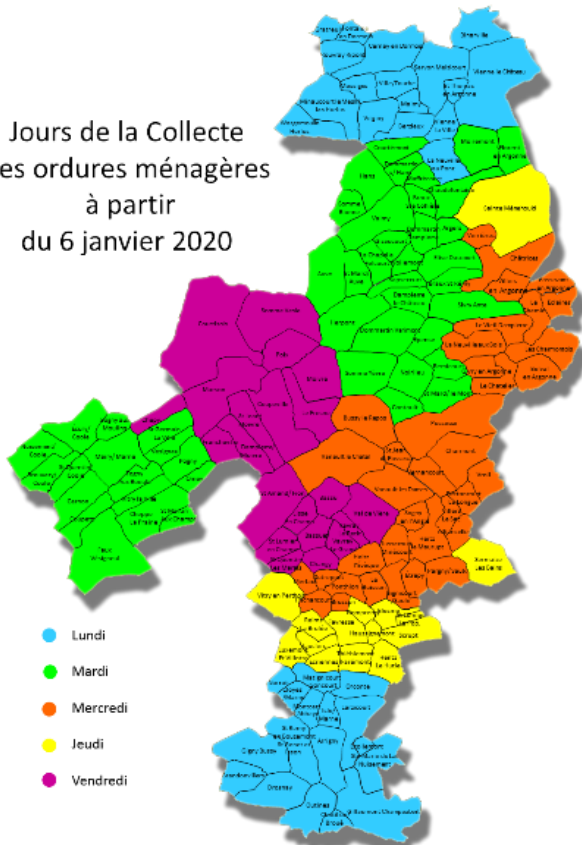
La seconde prendra en compte la période du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Quels sont les jours de ramassage ?

Jours de la Collecte Sélective à partir Du 6 janvier 2020



Jours de la Collecte des ordures ménagères à partir du 6 janvier 2020



Quelles sont mes consignes de collecte ?

- Votre bac doit être **sorti la veille** au soir du jour de collecte
- Les ordures ménagères résiduelles doivent être présentées dans les bacs mis à votre disposition
- Nous vous conseillons de sortir votre bac uniquement quand il est plein.
- Afin de ne pas voir votre bac se faire remplir par autrui et si vous ne souhaitez pas que votre bac soit collecté, veuillez ne pas le laisser constamment sur la voie publique.
- Veuillez à ne pas gêner la circulation du véhicule de collecte. Une voiture mal garée peut être à l'origine de bacs non collectés.
- Les bacs doivent avoir leur **couvercle fermé**.
- **Les sacs en dehors du bac ne seront pas collectés.**
- Veuillez ne pas tasser vos sacs poubelle à l'intérieur du bac. Cela gêne le travail des opérateurs.

Ne sont pas acceptés dans le sac des Ordures Ménagères :

- Emballages recyclables et papiers → à déposer dans le sac jaune
- Ampoules recyclables, piles, batteries → en déchèterie
- Déchets végétaux (tontes de gazon, taille de haies) → en déchèterie
- Déchets dangereux (pots de peinture, solvants,) → en déchèterie
- Textiles → en déchèterie
- Verre recyclable → borne à verre

Que dois-je faire si je veux plus de renseignements ?

Un seul site officiel : www.symsem.fr

Et si je ne suis pas d'accord avec ma facturation ?

Un seul réflexe : le n° vert 0800 710 677